

La conduite du noble Prophète (BP sl) **dans ses combats avec les ennemis**

Durant toute l'Histoire, le monde n'a pas connu de chef d'Etat comme Mohammad (BP sl), ni de combattant ou conquérant aussi miséricordieux et compatissant envers les adversaires et les prisonniers de guerre. Cela peut paraître exagéré à moins de présenter les faits qui le prouvent. Aussi allons-nous traiter des enseignements du noble Prophète (BP sl) avant, durant, et après le combat, pour remarquer les leçons d'humanité les plus imposantes et les principes de civilisation les plus magnifiques.

1- La conduite du noble Prophète (BP sl) avant la bataille :

Jamais le Prophète (BP sl) n'a trahi ses ennemis ni failli à ses engagements et ses pactes.

Le Prophète (BP sl) ne qualifiait pas d'ennemis tous ses opposants sans différencier entre un signataire de traité, un combattant et un Dhimmi. Il ne déshonorait pas les traités et ne trahissait pas ses ennemis. Il réservait à chacun de ces groupes un traitement particulier selon qu'il était en guerre ou en paix avec lui.

Le savant Ibn Al-Qayim a résumé ainsi les enseignements du Prophète (BP sl) à ce sujet dans son livre Zâd AL-Mî'âd : "Après avoir reçu l'ordre du Djihad, les mécréants pour le Prophète (BP sl) se divisaient en trois catégories : les partisans d'un traité d'alliance et de paix, les adversaires et les Dhimmis. Il a ordonné (BP sl) de remplir à terme les engagements envers ceux qui avaient signé des traités tant qu'ils respectaient les termes de l'alliance. Au cas où il se doutait d'une trahison, il leur proclamait la guerre et ne commençait pas le combat avant de les prévenir. Avec la révélation de la sourate Barâ'a ou At-Tawba, précisant le traitement à valoir pour chaque catégorie, le Prophète (BP sl) reçut l'ordre de combattre ses ennemis parmi les gens du Livre jusqu'à ce qu'ils versent la Djizia ou embrassent l'islam ; également (BP sl) de combattre les mécréants par les armes et les hypocrites par le dialogue et l'argumentation. "

Ce sont là les ordonnances qui ont réglé la conduite du Prophète (BP sl) face à ses adversaires durant le temps de paix ou de guerre. La paix à certaines conditions et la déclaration de guerre précédée de préambules objectifs qui font prévaloir l'entrée volontaire en islam ou le paiement de la Djizia

2-La conduite du noble Prophète (BP sl) durant la bataille :

Bien que faire la guerre consiste à tuer, blesser et détruire l'adversaire, le Prophète (BP sl) a prescrit une éthique incomparable et des règles qui régissent la conduite du combattant musulman. S'il les transgresse, le combattant sera puni dans cette vie et dans celle de l'au-delà.

Le Prophète (BP sl) n'a utilisé durant son Djihad que des moyens légitimes et des méthodes honnêtes. Safwane ibn 'Assâl (Allah soit satisfait de lui) a reporté : "Le Prophète (BP sl) m'a envoyé à la tête d'un bataillon et m'a conseillé : "Conquiers au nom d'Allah et pour Allah, sans abus ni trahison".

Et d'après Yahya ibn Sa'îd : "En envoyant son armée en guerre, Abou Bakr dit à Yazîd ibn Abi Soufiane : "Je vous conseille de respecter ces dix commandements : ne pas détruire d'habitations, n'égorger de moutons ou de chameaux que pour avoir de la nourriture, ne pas couper de palmiers, ne pas abuser de la force, ne pas avoir peur, ne pas tuer les enfants, les femmes et les vieillards, ne pas couper d'arbres fruitiers." Dans une autre version nous trouvons : "Vous allez passer par des gens qui se sont isolés dans les ermitages et adonnés à l'adoration, laissez-les en paix".

Voici donc la synthèse du code de la déontologie militaire musulmane instauré par le Messager d'Allah (BP sl) :

Viser les objectifs de la guerre avec dévouement et désintéressement tout en évitant l'abus, la trahison et la vengeance.

Préserver l'environnement et éviter toute altération sur terre de type incendier les arbres ou tuer les animaux sans nécessité.

Épargner les civils, femmes, enfants et vieillards.

Avoir de la tolérance en matière de religion, respecter les cultes sacrés d'autrui avec la consigne de ne pas attaquer et laisser en paix les prêtres et les rabbins tant qu'ils ne portent pas les armes et n'aident pas l'adversaire contre les Musulmans; épargner leurs églises et synagogues.

Ceux qui accusent le Prophète (BP sl) et ses Compagnons de génocide et de barbarie ignorent cette éthique et ne la respectent guère dans leurs guerres. Nous sommes habitués à voir des lois dont les fondements, la philosophie et la culture arborent le bien, la mansuétude et la compassion, mais qui ne sont nullement appliquées par le pouvoir qui se détourne contre les droits des peuples, sème la rancune, la cruauté, la négligence, le génocide et fomenté les guerres. Nous avons de nos jours l'exemple révélateur de la révolution française qui souligne un paradoxe flagrant entre ses principes (de liberté, de démocratie et de fraternité) et le colonialisme français des pays arabes de l'Afrique du nord qui ont souffert et souffrent encore de leurs actes d'oppression, d'abus, d'humiliation et de torture. Et d'ailleurs, c'est ce que font aujourd'hui les grandes puissances qui ont proclamé (et ratifié) la charte des droits de l'homme au niveau des Nations Unis, mais malheureusement sont les premiers pays à l'enfreindre.

Pire encore, ces grandes puissances pratiquent à tort et à travers des guerres préventives et des génocides contre leurs opposants, sous prétexte de combattre le terrorisme, libérer les peuples et instaurer la démocratie. Elles ne respectent ni les enfants ni les vieillards ni les femmes ; elles détruisent tout signe de vie, dissimulent les innombrables violations des droits de l'Homme et des droits des prisonniers à Guantanamo et à Abou Gharib... Exemples révélateurs de leur conduite et de leur moralité...

3- La conduite du noble Prophète (BP sl) après la bataille :

Lorsque les Musulmans sortaient vainqueurs de la guerre, le Prophète appliquait envers les prisonniers les prescriptions justes de l'islam qui respectent la dignité humaine tout en veillant à l'intérêt et à la sécurité de la Oumma.

La conduite du Prophète (BP sl) après la bataille a été mise en évidence par les savants musulmans qui ont dit : "Quant aux vaincus, leurs croyances, leur sang, leurs biens, leurs lieux de cultes et leurs droits de citoyens doivent être respectés. Ils sont pris sous la protection de l'Etat auquel ils ne doivent que la loyauté et le paiement de la Djizia qui était de toute façon imposée par les peuples anciens et même, de nos jours, par certaines nations."

Ibn Al-Qayim a résumé le traitement des prisonniers par le Prophète (BP sl) comme suit : "Selon l'intérêt de la Oumma, le Prophète (BP sl) a tantôt libéré ses prisonniers, tantôt il les a tués, tantôt il les a échangés contre des prisonniers musulmans ou contre une rançon".

Effectivement, le traitement du Prophète (BP sl) envers les prisonniers de guerre est conforme aux dires de ces savants, en voici des exemples :

traitement des prisonniers de Badr : Ils étaient soixante-dix. Pour décider de leur sort, le Prophète (BP sl) a demandé l'avis de ses Compagnons, Abou Bakr et Omar. Les deux hommes avaient deux opinions différentes : Le premier proposa de les libérer contre une rançon de quatre cents à quatre mille dirhams du fait de leurs liens de parenté et dans l'espoir de les amener à se convertir à l'islam ; tandis que Omar proposa de les tuer pour leurs actes de persécution contre les Musulmans. Le Prophète (BP sl) était de l'avis d'Abou Bakr. Le lendemain Allah révéla ce verset 67 de la sourate Al-Anfal (Les Butins) : "*Un prophète ne devrait pas faire de prisonniers avant d'avoir prévalu [mis les mécréants hors de combat] sur la terre. Vous voulez les biens d'ici-bas, tandis qu'Allah veut l'au-delà. Allah est Puissant et Sage*" ; faisant prévaloir l'avis de Omar. Parmi ceux qui ont été libérés contre une rançon, il y eut Al-Moultaleb ibn Hantab, Saïfi ibn Abi Rifâ'a et Abou 'Azza Al-Hamhi ... et parmi les parents par alliance, Abi Al-Âç, à condition de laisser sa femme, la fille du Prophète, émigrer vers Médine.

traitement des prisonniers de la bataille Bani Al-Moustalaq : les Musulmans avaient pris de cette tribu des femmes et des enfants pour prisonniers, parmi lesquels Djouwayria bint AlHârith, la fille de leur chef. Elle était de la part de butin de Thâbit ibn Qayss ibn Chamâss qui conclut un contrat d'affranchissement avec elle. Le Messager d'Allah (BP sl) paya à sa place la somme mentionnée dans le contrat et l'épousa. A cette nouvelle, les Compagnons, par respect, n'ont plus voulu garder les membres de la belle-famille du Prophète (BP sl) comme prisonniers et les ont aussitôt libérés. Sur ce, toute la tribu Bani Al-Moustalaq se convertit à l'islam.

Son verdict (BP sl) à l'égard des Bani Qoraydha : Alors qu'ils étaient en trêve suite à un pacte de paix avec les Musulmans, les Bani Qoraydha se sont alliés aux coalisés contre le Messager d'Allah (BP sl). A la fin de cette bataille du nom de Al-Ahzab, le Messager d'Allah (BP sl) les mit en état de siège pendant vingt-cinq nuits. Ne voyant pas d'issue à leur situation, ils surent qu'ils devaient se rendre et subir la sentence du Messager d'Allah (BP sl). Avant de le faire, ils demandèrent à Abou Lubaba ibn Al-Moundhir quel serait leur sort et il leur répondit que c'était la mort.

Dans l'espoir de chercher à gagner un autre jugement plus favorable pour eux, Bani Qoraydha demandèrent de faire appel à Sa'd Ibn Mouâdh. Le Messenger d'Allah (BP sl) accepta et le verdict de Sa'd fut le même que celui prononcé par Allah du haut des sept cieux : la peine de mort pour les hommes et la prise des femmes, des enfants et des biens comme butin à répartir entre les Musulmans. La sentence était bel et bien juste à leur égard puisque en plus de leur trahison, ils avaient prémédité d'anéantir les Musulmans et avaient préparé pour cela mille cinq cents sabres, deux mille lances, trois cents boucliers et cinq cents loquets et cadenas qui furent pris par les Musulmans avec les butins.

Sa position (BP sl) à l'égard des habitants de la Mecque : A la conquête de la Mecque, le Messenger d'Allah (BP sl) mit ses habitants en sécurité en épargnant leur vie et leurs biens. Toutefois, les plus impitoyables parmi eux ont été ramenés au Prophète (BP sl) et exécutés pour leurs crimes contre les Musulmans. C'étaient 'Abd al 'Ouzza ibn Khatl, 'Abdillâh ibn Sa'd ibn Abi Sarh, Al-Hârith ibn Noufayl ibn Wahb, 'Ikrima ibn Abou Djahl, Maquiss ibn Sababa, Habbar ibn Al-Aswad, deux esclaves d'Ibn Khatl qui satirisaient le Prophète (BP sl) dans leurs chants et Sarah une esclave dans la famille de Bani 'Abd Al-Mouottalib, celle qui avait porté le message-espion de Hâteb.

Suite à une intervention de Othmane, le Prophète (BP sl) épargna la vie à Ibn Abi Sarh qui avait apostasié et était retourné à la Mecque après s'être converti à l'islam et avoir émigré. De même pour 'Ikrima qui, après avoir fui vers le Yémen, fut épargné après l'intervention de sa femme et devint bon musulman. Quant à Ibn Khatl, un homme vint reporter au Messenger d'Allah (BP sur lui) qu'il était allé s'agripper aux rideaux de la Ka'ba et il lui dit d'aller le tuer quand même. Sababa fut tué par Namla ibn 'Abdillâh parce qu'il avait apostasié après avoir tué un homme des Ançâr. Al-Hârith fut tué par Ali. Habbar ibn Al-Aswad, qui avait intercepté Zeinab la fille du Prophète (BP sl) sur son chemin vers Médine alors qu'elle était enceinte et lui avait causé une fausse couche, se sauva le jour de la conquête de la Mecque. Ensuite, il avait embrassé l'islam et était devenu bon musulman. Une des deux esclaves fut tuée alors que quelqu'un intervint en faveur de la seconde de même que pour Sarah et elles embrassèrent l'islam.

Le Prophète (BP sl) rassembla ensuite les habitants de la Mecque et prononça un discours inoubliable et sans pareil qu'il a conclu en disant : "*Il n'y a pas d'autre divinité à part Allah, Seul sans associé. Il a tenu Sa promesse, fait triompher Ses serviteurs, défait les partis Seul. Toute vanité, tout talion, toute usure sont enterrés sous mes pieds à part la Sidâna et la Siqâya. La mort causée par mégarde, avec un bâton ou un fouet, est punie comme celle causée intentionnellement et elle est compensée par le prix du*

sang qui est de cent chameaux dont quarante chamelles pleines... Ô gens de Qouraïche, Allah, vous a soulagés de l'arrogance de la Djâhiya (l'ignorance d'avant l'Islam) et de l'orgueil de l'ascendance, tous les gens sont les descendants d'Adam qui est lui-même de terre." Ensuite, il récita ce verset: " Ô hommes! Nous vous avons créés d'un mâle et d'une femelle, et Nous avons fait de vous des nations et des tribus, pour que vous vous entre-connaissiez. Le plus noble d'entre vous, auprès d'Allah, est le plus pieux. Allah est certes Omniscient et Grand Connaisseur." Ensuite, il dit: "Ô gens de Qouraïche, que pensez-vous que je dois faire de vous? Ils répondirent: "Du bien, tu es un frère généreux et un fils généreux." Il dit: "Partez, vous êtes libres ..."

Si le Prophète (BP sl) les avait tués et avait confisqué leurs biens, il aurait agi en toute justice, après les persécutions, les crimes, les confiscations des biens, les expulsions, les complots, les injures et les insultes qu'ils avaient fait subir à ses Compagnons ! Quelle compassion pour sa Oumma ! Quelle pitié et générosité pour ses ennemis et opposants (BP sl) !

Soumission et louange à Allah après avoir obtenu la victoire et la suprématie :

Il est de coutume chez les rois et les maîtres vainqueurs de ce monde, d'être fiers de leur victoire, de faire des discours résonnants et des démonstrations de force, d'être flattés par les poètes, de faire l'objet de couverture glorieuse par les médias... c'est l'ivresse et l'extase de la victoire qui leur fait oublier leur gratitude envers Allah, Seul à pouvoir donner le triomphe.

Tandis que le Messager d'Allah (BP sl) a enseigné aux vainqueurs et aux conquérants la modestie et la gratitude envers Allah dues après la victoire. Il est rentré à la Mecque tête et regard baissé au point que sa barbe allait toucher le dos de son chameau, en toute modestie, louange et soumission à Allah pour Ses bienfaits et Sa victoire.

Cheikh Safy Ar-Rahmane al Mobar Kafouri dit : "Le Messager d'Allah est entré chez Oum Hani' bint Abi Tâleb, a fait ses ablutions et pria huit Rak'a." C'était en pleine matinée et les Compagnons l'ont prise pour la prière de Ad-Doha (de la matinée) alors qu'il s'agissait de la prière de la victoire. Tout cela en obéissance à l'ordre d'Allah mentionné dans les versets de la sourate An-Nasr (la Victoire) : **“Lorsque vient le secours d'Allah ainsi que la victoire ; et que tu vois les gens entrer en foule dans la religion d'Allah ; alors, par la louange, célèbre la gloire de ton Seigneur et implore Son pardon. Car c'est Lui le grand Accueillant au repentir”**.